



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfète de la Seine-Maritime

Direction départementale  
de la protection des populations

Service santé et protection des animaux  
et de l'environnement

Rouen, le 06 NOV. 2018

La préfète de la région Normandie  
Préfète de la Seine-Maritime

à

Mesdames et messieurs les maires  
de la Seine-Maritime

Je vous informe des nouveaux éléments d'information concernant la peste porcine africaine (PPA).

La peste porcine africaine (P.P.A.) est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

Cette maladie circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, près de la frontière française, chez des sangliers sauvages.

Elle se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et par les viandes et charcuterie issues d'animaux infectés.

Pour réagir vite en cas de foyer et éviter d'introduire la peste porcine africaine en France, je vous remercie d'informer les administrés de votre commune, en exposant en mairie l'affiche jointe à ce courrier, de l'obligation réglementaire, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018, de déclarer à l'association régionale de l'identification du cheptel de Haute-Normandie (A.R.I.C.H.N.) la détention de porcs ou de sanglier à partir d'un seul spécimen détenu.

Cette affiche rappelle également les autres mesures sanitaires relatives à la biosécurité qu'il incombe à chaque détenteur de suidés de respecter et relaie l'appel à la vigilance à l'égard de cette maladie.

La direction départementale de la protection des populations reste à votre disposition pour toute information complémentaire. Elle est joignable au numéro de téléphone suivant 02.32.81.82.32 ou par courriel à l'adresse institutionnelle [ddpp@seine-maritime.gouv.fr](mailto:ddpp@seine-maritime.gouv.fr).

La Préfète

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Yvan CORDIER